

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 678 24 juin 1952

n° 678 24

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 juin 1952

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1952

Date du numéro

1 août 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de sept (7) mois, à passer dans la Métropole, est accordé à Mme.Langenier (France), institutrice du cadre métropolitain en cours de détachement en Côte Française des Somalis. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Sedan (Ardennes) seront délivrées à l'intéressée (groupe III).